



SIRET 441 399 441 00019 DDJS AS 778 90 393 FFESSM n° 07 77 0 386 FSGT n° 06594
<http://www.asterina.org>
Piscine complexe Tauziet 24 av F Roosevelt 77100 MEAUX

Horaires séances (hors vacances scolaires):
Mercredi 21h00 23h00
Vendredi 21h00 23h00
Short interdit – bonnet obligatoire

INSCRIPTION 2025 - 2026

Adhésion

Renouvellement

Licence seule

Pièces à fournir (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, et l'accès du bassin sera interdit à la personne concernée)

Pour tous

- Dossier d'inscription dûment rempli
- **Photocopie** de votre certificat médical de non contre-indication en cours de validité (voir modèle à télécharger sur le site du Club)
Une photocopie est à joindre au dossier d'inscription, conserver l'original qui est demandé ultérieurement par les Clubs de plongées.
- Autorisation parentale pour les mineurs (présents sur le site du Club)
- Règlement de la cotisation en trois fois maximum – arrondir les montants à la dizaine d'euros
- Justificatif du niveau de plongée et carnet de plongée (si autre que débutant)

Coordonnées :

NOM marital :

Nom de naissance :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone :

Adresse Email (**très lisible**) :

Profession :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

NIVEAU ACTUEL DE PLONGEE :

Nombre de plongées :

FORMATION SOUHAITEE :

Le Club ayant une double affiliation, FFESSM et FSGT, nous vous présentons ci-dessous les tarifs de nos cotisations:

	1 ^{er} MEMBRE FAMILLE	A partir du 2 ^{ème} MEMBRE FAMILLE
COTISATION ADULTE - LICENSE SEULE (plus de 16 ans au jour del'inscription)	200€	160€
COTISATION ADULTE - DOUBLE LICENSE (plus de 16 ans au jour del'inscription)	240€	200€
COTISATION CADET (à partir de 14 ans dans la saison)	160€	160€
COTISATION ETUDIANT (fournir un certificat de scolarité)	160€	160€
LICENCE SEULE (sans accès au bassin)	60€	60€

Pour le passage du niveau 1, choix de la licence FFESSM obligatoire
Pour le passage d'un autre niveau, choisir une licence FSGT
Pour la pratique en loisir, choix de licence libre

La licence FFESSM ou FSGT, dont le prix est inclus dans l'inscription, s'accompagne d'une assurance responsabilité civile. Ce type d'assurance couvre uniquement les dommages que le titulaire pourrait causer à autrui et ne couvre pas les accidents qui pourraient survenir au titulaire lui-même.

Une assurance "individuelle Accidents" (AIA) intervient quand les assurances de la vie quotidienne (Sécurité sociale, complémentaire Santé, assurance fournie avec la carte bancaire...) n'interviennent pas ou ont atteint leurs limites ("plafonds"). En outre, l'AIA comprend généralement des prestations d'assistance (avance sur frais médicaux à l'étranger, rapatriement sanitaire...). Toutefois, comme toute assurance, une AIA a des plafonds elle-aussi. Une assurance complémentaire individuelle accident n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

La Licence FSGT en contient une dans le prix d'achat, dont les modalités se trouvent sur le site ASTERINA.

Pour la Licence FFESSM les assurances sont en option selon les tarifs ci-dessous :

	ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE avec garantie assistance LAFONT
LOISIRS 1 toutes disciplines	24,20€
LOISIRS 2 toutes disciplines	28,85€
LOISIRS 3 toutes disciplines	49,45€

Les couvertures FSGT ET FFESSM sont valables à l'étranger sauf qu'il faut avancer les frais.

D'autres assurances telle que DAN avancent les frais à l'étranger.

Il est donc judicieux de se pencher sur tous ces contrats afin de vérifier dans quelle mesure ils vous couvrent (activités, plafonds...) dans le cadre de votre pratique de la plongée en France et éventuellement à l'étranger.

Si assurance individuelle complémentaire non souscrite, compléter le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné(e).....

- reconnais avoir été informé(e) par ASTERINA de l'intérêt pour moi de souscrire à l'assurance individuelle complémentaire avec garantie assistance. C'est donc en connaissance de cause, après m'être également renseigné(e) auprès de ma propre Compagnie d'assurance, que j'ai décidé de ne pas adhérer à l'assurance individuelle complémentaire proposée par ASTERINA ;

« Lu et approuvé »

signature

Récapitulatif

COTISATION	Tarif	Quantité	Sous total
ADULTE - LICENSE SEULE (1er MEMBRE FAMILLE)	200€		
ADULTE - LICENSE SEULE (A partir du 2ème MEMBRE FAMILLE)	160€		
ADULTE - DOUBLE LICENSE (1er MEMBRE FAMILLE)	240€		
COTISATION ADULTE - DOUBLE LICENSE (A partir du 2ème MEMBRE FAMILLE)	200€		
COTISATION CADET	160€		
COTISATION ETUDIANT	160€		
LICENCE SEULE	60€		
TOTAL			

Licence	Quantité
FFESSM	
FSGT	

Indiquer ci-dessous les noms et prénoms auxquelles les cotisations et licences sont allouées :

.....

.....

ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE (sous condition de prendre une licence FFESSM)	Tarif	Quantité	Sous total
LOISIRS 1 toutes disciplines	24,20€		
LOISIRS 2 toutes disciplines	28,85€		
LOISIRS 3 toutes disciplines	49,45€		
TOTAL			

Indiquer ci-dessous le détail d'allocation des assurances (exemple : Charles MAGNE : loisir 1, Colette MAGNE : loisir 3, etc...) :

.....

.....

➤ Total due (cotisations + assurances) €

Pass sport d'un montant total de : €

Réglée en carte bleu le :

Réglée en 1 chèque N° :

Réglée en 3 chèques

N° chèque			
Montant			
Encaissement	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025



FFESSM N° 07 77 0 386

FSGT N° 06594

DDJS AS 778 90 393

AUTORISATION PARENTALE

Pour mineur

Saison 2025/2026

Je soussigné(e) Mr / Mme :

Agissant en tant que représentant légal (père, mère, tuteur*)

Demeurant :

.....

Autorise mon FILS / ma FILLE à s'initier à la pratique de la plongée sous-marine au sein du club ASTERINA et de la fosse de Lagny et donne pouvoirs aux responsables d'ASTERINA pendant la saison 2025/2026 pour prendre en charge mon fils / ma fille* (nom, prénom) :

.....

Je donne également pouvoir aux responsables de l'ASTERINA de prendre toutes les décisions nécessaires en cas d'accident survenant à mon enfant.

Date et signature

Du ou des parents ou du tuteur

- * Rayer les mentions inutiles

Accord du président :

Date et signature



SIRET 441 399 441 00019 Club n° 07 77 0386 DDJS AS 778 90 393 FSGT n° 06594

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE L'IMAGE D'UNE
PERSONNE

Je/nous soussigné (e) (ons) (*nom, prénom, état civil, des deux parents quand les deux exercent l'autorité parentale*).....
demeurant.....

- autorise (ons))
- autorise (ons) pas) **

à titre gracieux, le club de plongée ASTERINA à photographier et à utiliser l'image de mon (notre)
enfant mineur (nom et prénom)
né leà

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au
nom

- autorise (ons))
- autorise (ons) pas) **

ASTERINA à fixer, reproduire et communiquer les photographies prises dans le cadre de la présente
pour l(es) usage(s) suivant(s) :

- publication dans la presse et dans l'édition
- publication sur internet
- autres cas à spécifier :

ASTERINA s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de
porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographes objets de la présente
dans tout support à caractère raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

L'autorisation reste valable en cas de changement de mon (notre) état civil actuel.

Fait à le

Signature (des deux parents quand les deux ont l'autorité parentale) précédée de la mention « bon
pour accord »

*** rayer la mention, inutile